

SA FERCO Développement

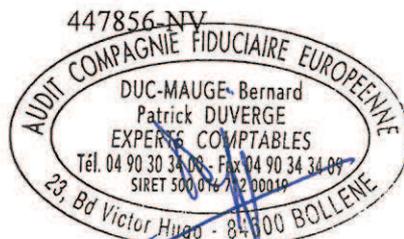
Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 Décembre 2012
Montants en €

30 avril 2013

Quartier Viressac
07220 SAINT MONTANT

Ce rapport contient 15 pages

447856-NV



Sommaire

1	Faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Evénements principaux de l'exercice	3
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
2	Informations relatives au bilan	5
2.1	Bilan actif	5
2.1.1	Recherche et Développement	5
2.1.2	Fonds commercial	5
2.1.3	Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux	6
2.1.4	Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation	6
2.1.5	Immobilisations corporelles. Mouvements principaux	7
2.1.6	Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	7
2.1.7	Evaluation des stocks consommés	8
2.1.8	Evaluation des stocks fabriqués	8
2.1.9	Effets escomptés non échus	8
2.1.10	Créances cédées en garantie	8
2.1.11	Actif circulant - Classement par échéance	8
2.2	Bilan passif	9
2.2.1	Capital	9
2.2.2	Subventions d'investissement, composition, méthodes d'amortissement	10
2.2.3	Dettes financières - Classement par échéance	10
2.2.4	Crédit-bail	11
2.2.5	Autres dettes - Classement par échéance	12
2.2.6	Provision pour risques et charges	12
2.2.7	Engagements pris en matière de retraite	13
3	Informations relatives au compte de résultat	13
3.1	Ventilation de l'effectif moyen	13
3.2	Résultat exceptionnel	14
4	Engagements	15
4.1	Engagements financiers	15

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Résultats :

Le résultat bénéficiaire de l'exercice est généré par :

- Une volume de ventes insuffisant pour couvrir les frais de structure de la société d'où un résultat courant d'exploitant de - 216 k€.
- Une dotation au provision pour dépréciation du mali de fusion pour 1 682 k€ pour tenir compte de l'évolution des marchés financiers (cf développement § 2.1.2)

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices...

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées conformément à l'avis du CNC du 20 avril 2000.

- "une provision est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise ;
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est à dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci"

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en service.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes et les durées normales d'utilisation précisées au chapitre consacré au bilan ACTIF.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stock

Les stocks sont évalués suivant les méthodes précisées au chapitre consacré au bilan ACTIF.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de leur valorisation.

Une provision pour dépréciation des stocks, est constituée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Personnel

provision pour indemnités de départ en retraite : l'entreprise évalue l'intégralité des engagements pendant toute la durée d'acquisition des droits conférés aux bénéficiaires tout en probabilisant les risques que le salarié quitte l'entreprise avant son départ.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Recherche et Développement

Ces frais comprennent :

- les frais de recherche pour la mise au point de nouveaux produits. Le montant comptabilisé à l'actif est de 122 764 € pour 2003/2004. Ils font l'objet d'un amortissement sur 5 ans à compter du 01/05/2004.
- Il n'y a pas de nouveaux frais de recherche générés au titre de l'exercice 2012.

2.1.2 Fonds commercial

- Le fonds de commerce de fabrication de colorants exploité à Saint Montan a été créé le 27 avril 1998.
 - La fusion entre les entités juridiques en date du 29 décembre 2003 ex SARL Ferco et ex SA Ferco Développement a créé un mali technique de fusion de 3 636 031 €.
- Une provision pour dépréciation du mali technique a été constituée, au 30 avril 2006, à hauteur de 1 453 321 €.

Pour l'exercice 2006 - 2007, le cours retenu pour l'évaluation est de 5,20 €, soit une réintégration partielle de la provision pour un montant de 677 621,80 euros. Le cours de 5,20 euros est une valeur légèrement supérieure à celle retenue pour l'augmentation de capital mais en cohérence avec l'évolution du cours de bourse.

Pour l'exercice 2008 - 2009, le cours retenu pour l'évaluation est une moyenne de 3,00€ correspondant :

- au cours de bourse sur les deux derniers mois soit 2,87 €.

Le cours retenu a généré une dotation complémentaire de 496 972 Euros. La provision pour dépréciation du mali au bilan arrêté au 30/04/2009 est de 1 272 672 Euros.

Pour l'exercice 2009-2010, le cours retenu pour l'évaluation est une moyenne de 2.65€ correspondant au cours de bourse moyen sur le mois de décembre 2010.

Pour l'exercice 2012, le cours retenu pour l'évaluation est une moyenne de 1.0399 €.

En fonction du cours de bourse retenu soit 1.0399 €, la valorisation de la société ressort à 1 113 680 € soit une dotation de la provision à hauteur de 1 682 000 €.

2.1.3 Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux

Pas de mouvement sur les immobilisations incorporelles.

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Frais de recherche		
Logiciels	4 538	
Marques		
Brevet		
Site Internet		
Mali technique de fusion		
Total	4 538	

2.1.4 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Site Internet	Linéaire	1 an
Frais de recherche et de développement	Linéaire	5 ans
Marques commerciales	Linéaire	10 ans
Fonds de commerce		
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an
Brevet	Linéaire	20 ans

2.1.5 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Agencement Terrains		
Agencements Constructions	7 861	
Matériel & outillage	29 654	
Installations Matériel	1 681	
Matériel de transport	47 789	
Matériel de Bureau		
Total	86 987	Néant

2.1.6 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	2 à 15 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans et 20 ans
Matériel de transports	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 10 ans

2.1.7 Evaluation des stocks consommés

Les stocks suivants :

matières premières et matières consommables sont évaluées selon la méthode FIFO.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat, des frais de transport et de la sous-traitance (frais de séchage).

2.1.8 Evaluation des stocks fabriqués

Les produits finis sont valorisés au prix de revient. La valeur est déterminée en faisant un abattement par rapport au prix de vente moyen constaté sur la période 2012.

L'abattement correspond aux les frais administratifs, commerciaux et financiers.

2.1.9 Effets escomptés non échus

Le total des effets escomptés non échus au 31/12/2012 est de : 91 166 euros.

2.1.10 Créances cédées en garantie

Mobilisation créances Banque Palatine : 96 039 euros

2.1.11 Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est :

Rubriques	Total	- 1 an	+ 1 an
Cf tableau n° 2057	200 138	184 529	15 609

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de 1 070 930 actions de 1,60 € de valeur nominale soit 1 713 488 €.

Aucun changement au cours de l'exercice :

	Nombre d'actions Parts sociales	Valeur
Position début de l'exercice	1 070 930	1.60 €
Mouvements de l'exercice :		
Position fin de l'exercice	1 070 930	1,60 €

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22/05/2007, a autorisé le conseil d'administration à réaliser dans un délai de 18 mois les augmentations de capital suivantes :

- 1^{ère} tranche de 200000 titres à 5.00€ soit une augmentation de capital de 320 000€
- 2^e tranche de 156250 titres à 6.50€ soit une augmentation de capital de 250 000€

A la clôture de l'exercice 2007 - 2008, 133200 titres ont été souscrit dans le cadre de la 1^{ère} tranche.

Parallèlement à cette délibération, il a été autorisé au conseil d'administration d'attribuer 200000 titres de Bons de Souscription en Actions (BSA) à raison 1 action nouvelle par BSA. La répartition des BSA est la suivante :

- 1^{ère} tranche de 100 000 BSA à minima de 5.00€
- 2^e tranche de 100 000 BSA à minima de 5.00 €

L'échéance de souscription des BSA est fixé au plus tard à l'échéance du 30/04/2011. Il faut avoir la qualité d'actionnaires depuis plus de 4ans.

Suite à l'AGE du 28 janvier 2010 et du CA du 20 avril 2010, le CA du 31 mai 2010 prend acte de la souscription de 267 658 actions à 2 € soit 535 316 €, dont 0.40 € de prime d'émission et constate en réalisation une augmentation du capital à hauteur de $267\,658 \times 1.60 \text{ €} = 428\,252.80$ de Nominal

2.2.2 Subventions d'investissement, composition, méthodes d'amortissement

Néant

2.2.3 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Cf tableau n° 2057	887 688	882 505	5 182	

Sûretés réelles accordées

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement Banque Marze	Fonds de commerce de la SA Ferco	5 346
Cautions Banque Marze à 50 % de l'encours	Patrimoine dirigeant	
Hypothèque Immobilière CCF	Usine St Julien de Peyrolas	7 050
Cautions CCF à 50 % du prêt	Patrimoine dirigeant	

2.2.4 Crédit-bail

	Terrains	Construct	Installat. Materiel et outillage	Autres Véhicule	Total
Redevances payées					
Cumuls exercices antérieurs					
Exercices					
Total					
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus					
à plus d'1 an et 5 ans au plus					
à plus de 5 ans			NEANT		
Total					
Valeur résiduelle					
à 1 an au plus					
à plus d'un an et 5 ans au plus					
à plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice					

2.2.5 Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an, sauf :

	Total	- 1 an	+ 1 an – 5 ans	+ 5 ans
Avance Coface		Néant	-	-

2.2.6 Provision pour risques et charges

2.2.6-1 litige SOCIETE GENERALE

La société FERCO Développement est en litige avec la Société Générale suite à une faute grave commise et reconnue par cette dernière le 02/04/2007. Effectivement, à cette date la Société Générale a rejeté? SANS MOTIF . 42 chèques de la société Ferco avec, pour conséquence, l'inscription sur le fichier de la Banque de France de la société Ferco comme interdit bancaire.

Cette interdiction bancaire n'a été levée que le 04/07/2007 suite à un jugement favorable à la société Ferco par le Tribunal des Référés devant lequel la Société Générale a reconnu ses fautes graves à l'encontre de la Société Ferco.

Le tribunal de commerce d'Aubenas a ensuite reconnu dans son jugement du 06/03/2009 qu'un préjudice a forcément été subi par Ferco, cotée en bourse, et qu'une expertise devrait être diligentée afin d'évaluer le préjudice global direct et indirect par Ferco suite aux fautes commises par la Société Générale.

Une procédure est pendante afin de chiffrer définitivement le préjudice.

2.2.6-2 litige PRUD'HOMMALES :

La société a en cours un litige devant les prud'hommes de Nîmes. La direction considère qu'au vue du dossier, il n'est pas utile d'établir une provision pour risque au 31/12/2012.

2.2.6-3 litige Distillerie Bell

Le société Ferco a signé en date du 25 septembre 1996 un contrat d'agent commercial avec la Distillerie Bell.

Sans contester les sommes dues à la Distillerie Bell et déjà comptabiliser dans les comptes de la société, une demande reconventionnelle a été formulée au titre de l'indemnité de rupture du contrat.

Par ordonnance de référé du 18.06.2012 le Tribunal de Commerce a nommé un expert judiciaire pour valoriser l'indemnité de rupture.

Au 31 décembre 2012, M. Jean Huc n'avait pas déposé son rapport. La procédure est toujours en cours.

2.2.7 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 18 127 €.

Ce montant n'est pas comptabilisé en provisions pour risques et charges.

3 Informations relatives au compte de résultat**3.1 Ventilation de l'effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Employés	3	
Ouvriers	7	
Total	11	

3.2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel ressort en bénéfice au 31/12/2012 à – 1 614 758 €.

Il se compose comme suit :

- Pénalités et majorations	- 4 427.00 €
- Charges s/exercices antérieures	- 1 384.73 €
- Produits s/exercices antérieurs	+ 51 723.97 €
- Dotation mali de fusion	- 1 682 000.00 €
- Reprise amort dérogatoires	+ 329.60 €
- Autres produits exceptionnels	
- Produits cession actif	- 21 000.00 €

4 Engagements

4.1 Engagements financiers

■ Avals et cautions :

Caution de M. Feriès pour :

- Emprunt CCF 162 500 € caution solidaire à hauteur de 50 % (caution SOFARIS à hauteur de 35%)

■ Tableau des emprunts

	31/12/2012	- 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
Marze 162,5 KE	5 346.21	5 346.21		
CCF 162,5 KE	7 050.26	7 050.26		
Wolkowagen	15 101.82	9 919.00	5 182.82	
	27 498.29	22 315.47	5 182.82	

■ Engagement crédit bail

	Valeur du contrat	Total loyers à payer	- 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans	Valeur résiduelle
Néant						

